En Passant

Un nouveau dieu

Démocrate convaincu, ce ne peut être pour moi qu'une amère déception de constater que mon vieil ami, l'éminent explorateur et administrateur colonial Partonneau, professe à l'égard des vaillants efforts que font les Hindous pour conquérir leur indépendance le plus dédaigneux scepticisme.

— ... Ils n'arriveront jamais à rien, me dit-il un soir, en haussant les épaules.

Je sais que l'illustre Partonneau fut chargé par le ministère des colonies, il y a une dizaine d'années, d'une mission dans l'Inde. D'ailleurs, il n'a point l'habitude de parler de ce qu'il ne connaît pas : il a vu tant de choses, qu'il n'a pas besoin d'exprimer une opinion sur ce qu'il ignore pour entretenir la conversation. D'autre part, malgré les quelques différends diplomatiques qui troublent en ce moment la surface de nos relations avec notre vaillante alliée, j'éprouve pour l'Angleterre une sympathie ferme et raisonnée, je ne saurais lui souhaiter de mésaventures dans aucun pays du monde, principalement dans ses colonies, en vertu d'un précepte évangélique, qui est aussi un précepte bien salutaire en politique : « Ne désirez pas qu'il arrive à votre prochain ce que vous ne voudriez point qu'il vous advînt. » Hors d'Europe, tous les Européens sont solidaires, et mille petites choses, pour ne point mentionner les grandes, leur font à chaque instant sentir cette solidarité. Mais on est démocrate, ou on ne l'est point : périssent alors les colonies, plutôt qu'un principe! Etant démocrate, je suis bien obligé d'admettre qu'un peuple qui aspire à la liberté est digne qu'on s'intéresse à lui. Je m'intéresse donc aux Hindous. C'est ce que je m'efforçai de faire comprendre à Partonneau en lui reprochant son indifférence à leur égard.

— C'est un peuple, lui dis-je, qui jouit d'une antique civilisation, l'une des plus antiques du globe. Il a su élaborer, voici des milliers d'années, alors que les Grecs eux-mêmes n'avaient pas encore commencé de balbutier les premiers mots de leur langue, une philosophie si haute et si profonde que nos penseurs contemporains retournent à elle comme à la source de toute méditation métaphysique; on lui doit les merveilles de Bénarès, d'Angkor et de Delhi; et ses poèmes, encore qu'un peu longs à notre goût dégénéré, comme ceux d'Homère, n'en doivent pas moins être rangés parmi les chefs-d'œuvre de l'humanité. N'est-ce pas assez pour montrer qu'il mérite d'être libre?

— Je n'en disconviens pas, répondit Partonneau. Tout ce que vous venez de dire me fut exposé jadis — et peut-être plus éloquemment, en tout cas avec plus de passion — par un *babou* de Madras. Je suppose que vous savez ce que c'est qu'un *babou* : un natif de l'Inde, Bengali, Tamoul, ou Mahratte, ou Sikh, ou tout ce que vous voudrez, qui a fait des études occidentales, parle anglais, a lu Herbert Spencer comme vous et moi, probablement davantage, et à qui le gouvernement de Sa Majesté l'empereur des Indes, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, a bien voulu accorder une petite place de scribe dans son administration.

» Ce *babou* était d'ailleurs fort intelligent. Il ne disait pas trop de bêtises, même quand il parlait des choses et des institutions politiques européennes : beaucoup moins que vous, quand vous me parlez des choses et des coutumes de l'Asie ou de l'Afrique, permettez-moi de vous le dire; et c'est de ce point de vue comparatif qu'on devrait toujours se placer pour juger un étranger, quand il exprime ses vues sur des questions qu'il ne connaît que par lectures ou ouï-dire; par surcroît, je demeurerai toujours persuadé qu'on peut dire des sottises, et pourtant avoir raison : les Français, aussi bien que les Anglais, en donnent eux-mêmes fréquemment la preuve.

» Mon *babou* prédisait la ruine de la domination anglaise dans l'Inde. A tous les motifs que vous pourriez en découvrir, il en ajoutait un autre, et qui ne laissait pas d'être impressionnant.

» — Nous sommes, disait-il, plus de trois cents millions, les Anglais deux cent mille; nous n'avons même pas besoin alors de nous insurger contre eux : il suffit que nous cessions de leur obéir.

» Cela me paraissait d'une logique incontestable, et je ne le lui cahai point. Cette adhésion, jointe à une cordialité, à des manifestations sincères d'égalité sociale dans les rapports que j'entretenais avec lui et qu'il ne trouvait pas dans l'attitude à son égard des maîtres de l'Inde, me gagna plus que son affection, presque sa confiance.

» — Si vous voulez bien m'accompagner demain, me dit-il, sur la terrasse du palais de mon administration, je vous rendrai témoin d'une cérémonie fort secrète, et que nous, les *babous* du service des finances à Madras, allons célébrer pour la première fois.

» Vous pensez bien que je ne manquai pas d'obéir à cette convocation. Il y avait là une soixantaine d'autres *babous*, tous employés subalternes des finances, parmi lesquels le mien paraissait jouer le principal rôle, accomplir des fonctions de pontife suprême, ou quelque chose qui y ressemblait fort. Un de ses collègues, devenu pour la circonstance son acolyte dans ces rites qu'il m'avait annoncés devoir être fort augustes, apporta gravement sur la terrasse, couverts d'un voile d'une éclatante blancheur, des objets mystérieux, bien qu'en apparence fort légers. Un autre le suivit, en tenant dans ses bras, avec un grand respect, je ne distinguais pas quoi, de plus lourd, également voilé. Tout le monde se prosterna. Il y eut des prières, il y eut des chants. Je voyais bien qu'on était ému, et qu'il s'agissait d'un acte important. Les voiles enfin furent levés. Alors j'aperçus que le dieu — car c'était un dieu, qu'on venait de créer — vénéré si solennellement était une machine à écrire! Il était entouré d'autres petits dieux, de moindre dignité, mais également adorables : un plumier, un encrier et un morceau de gomme sandaraque. De nouveau on se prosterna devant ces idoles singulières, avec plus de ferveur; de nouveau ce furent des chants et des prières. Mon ami le *babou* prononça une sorte d'allocution ou d'invocation, qui fut écoutée avec une attentive piété. Puis je crus discerner que tous prêtaient serment à ces dieux incongrus.

» Je ne me trompais pas.

» — Vous comprenez, me dit quelques instants plus tard mon *babou*, comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle, nous, les *babous* du service des finances, *il faut* que nous ayons nos dieux particuliers, et ceux-ci ne peuvent être que les instruments de notre profession... Je sais bien que ce ne sont pas à proprement parler des dieux : je suis un homme éclairé, je demeure assuré qu'il n'en existe aucun, sinon l'Essence éternelle et inconnaissable. Toutefois, en les consacrant à cette Essence, nous en faisons entrer une parcelle en eux.

» — Mais, lui demandai-je, à quoi bon? Pourquoi dites-vous, si sérieusement : « *Il faut* » que cela soit ainsi »?

» — Parce que, répondit-il avec une inébranlable conviction, après cette cérémonie, nous formerons désormais une caste! La caste des *babous* expéditionnaires du service des finances!

» Et vous ne pouvez pas concevoir, vous, Européens, ce que c'est qu'une caste! Cela signifiait que, à compter de ce moment, ces *babous* expéditionnaires des finances ne pourraient plus épouser que des filles de *babous* expéditionnaires des finances; qu'ils ne pourraient plus manger qu'entre eux; que la nourriture des autres castes, les vases mêmes ayant contenu cette nourriture deviendraient impurs pour eux; qu'en fait ils seraient à jamais séparés des autres Hindous!...

» Eh bien, ces autres Hindous sont à leur tour répartis entre des milliers et des milliers d'autres castes, également fermées les unes aux autres, auxquelles il est aussi impossible de frayer ensemble qu'à une fourmi de s'associer à un éléphant. Moins encore, car la fourmi, du moins, n'aurait pas horreur de monter sur l'éléphant et de vivre des miettes de sa provende. Or, si je ne me trompe, le fondement même de la démocratie, c'est l'égalité des individus entre eux. Je ne vois donc pas comment une révolution hindoue pourrait se réclamer des principes démocratiques. C'est une énorme blague, à l'adresse des Européens! Je ne vois pas non plus, démocratie à part, comment ces castes qui ne peuvent se fréquenter pourront organiser un gouvernement commun : il leur faut un maître au-dessus d'elle. Il arrive donc que ce maître est étranger, parce que l'étranger, dans l'Inde, est le seul homme qui n'ait pas de caste. Et j'avoue ne pas bien voir comment il pourrait en être autrement.

» Voilà exactement la situation. Le reste, c'est des histoires pour les journaux! »

PIERRE MILLE.

FAITS-DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Office national météorologique

I. — *Situation générale le 13 septembre, à 7 heures.*

Le cyclone de Belgique a disparu : +13 mm. Flessingue. La hausse couvre la Scandinavie, maximum +11 mm., et couvre l'Allemagne, l'Ecosse et la France, sauf —1 mm. Provence.

Une nouvelle dépression aborde l'Irlande, —6 mm. Le maximum atteint 768 mm. à Toulouse.

Les maxima de la veille ont été 28° à Paris, 26° à Strasbourg, 28° Bordeaux. Minima de 9° à Paris, 7° Dijon, 21° Nice.

Il a plu en diverses stations, notamment dans l'est : 2 mm. Bordeaux, 7 mm. Besançon.

Ce matin, ciel beau ou peu nuageux. Est, centre et sud couvert ou nord-ouest, pluie à Cherbourg.

II. — *Prévisions valables jusqu'au 14 septembre, à 7 h.*

La dépression d'Irlande se dirigera à l'ouest de l'Ecosse, en s'atténuant : —2 à 5 mm. Islande-Ecosse. La hausse sera presque générale : +4 mm. Marseille, entrée Manche +5 mm., Irlande, Angleterre, Norvège, Pologne. Faible dépression sud Suède. Maximum 768-769 en France.

Les vents souffleront des régions ouest modérés sur la Manche, faibles ou modérés Bretagne, variables Océan, Méditerranée.

Le ciel restera nuageux ou couvert dans l'après-midi du 13 septembre : éclaircies le soir et la nuit. Quelques pluies sur la Manche.

La température, à peu près stationnaire, ne descendra guère au-dessous de +13° dans la nuit.

III. — *Probabilités pour la journée du 14 septembre.*

Vents d'ouest ou sud-ouest faibles, doux et nuageux. Eclaircies.

Un ouragan dans le Nord et sur la Manche. — Nous avons annoncé hier qu'un ouragan s'était abattu sur Lille et dans la région.

La tempête a fait de sérieux dégâts à Dunkerque, notamment à l'usine hydraulique de la chambre de commerce, à l'entrepôt des douanes et au musée commercial. Une barque a coulé au large. A Estaires, la fête foraine qui avait lieu à l'occasion de la remise de la Croix de guerre a été complètement bouleversée.

A Tourcoing, un pan de mur s'est écroulé sur les voies du chemin de fer et a fait dérailler la locomotive d'un train venant de Lille.

L'orage qui s'est déchaîné sur la région a causé des dégâts considérables. A Boulogne, dans une maison en construction, un pan de mur s'est écroulé pendant la nuit. Dans la rue Beaumartin prolongée, une écurie s'est effondrée. Les terrains de football ont tout particulièrement souffert. Les tribunes et les barrières de plusieurs d'entre eux ont été démolies.

A Armentières, sous l'action du vent, qui arracha plusieurs toitures et démolit la nef de l'église Saint-Waast, un pignon d'une maison de la rue Molinel s'écroula sur l'habitation de la famille Gilbert. M. et Mme Gilbert se tirèrent sains et saufs des décombres, mais leur enfant, la petite Marthe, âgée de un an, fut écrasée par l'énorme tas de briques. Son cadavre ne put être dégagé qu'après une demi-heure d'efforts.

Dans la région d'Hazebrouck, la tempête a fait également de gros dégâts.

A Lens et à Liévin, l'ouragan a causé d'énormes dommages.

On signale du Havre que pendant toute la nuit a sévi une très forte bourrasque sur l'estuaire de la Seine et sur la Manche, obligeant les barques à se réfugier en toute hâte dans les ports et les abris les plus proches. On a dû, en même temps, suspendre les services maritimes sur Trouville et dans la journée très peu de navires se sont présentés pour la montée de la Seine.

Après la catastrophe des Echets. — Les travaux de déblayement en gare des Echets étaient terminés hier à la fin de la nuit. Sous les débris des wagons, aucun autre cadavre n'a été découvert. La circulation sur la ligne Bourg-Lyon a été rétablie dans la matinée. Sur les lieux se sont tenus en permanence MM. Gourguechon, ingénieur en chef des mines et du contrôle des chemins de fer, et Verlant, directeur de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M.

Trois corps ont été identifiés hier à Lyon, ceux des soldats Guillayd et Dabadie, de la 140e compagnie de convois automobiles, dont les familles habitent la ville, et de Mme Bastianelli, femme d'un employé de la mairie de Toulon, et sœur de l'homme d'équipe Noël, qui trouva la mort dans la catastrophe.

L'administration de la compagnie a organisé les obsèques des victimes qui, ainsi que nous l'avons dit, ont lieu cet après-midi, en présence de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics.

Incendie rue de Bagnolet. — Un incendie dont les causes sont inconnues s'est déclaré hier, vers 10 heures du soir, dans les ateliers de la Société de construction de meubles de MM. Hillaurin, Lerch, André et Cie, situés rue de Bagnolet, 131. Le sinistre prit rapidement de l'extension, et les vastes hangars où étaient entassés des meubles et d'importantes réserves de bois furent bientôt un immense brasier. Les pompiers se bornèrent à protéger les immeubles voisins des ateliers.

Cambriolage à main armée. — Le parquet de Limoges, accompagné du capitaine de gendarmerie, s'est transporté à Transforêt, commune d'Ambazac, où le château du docteur Pouquet a été assiégé la nuit dernière par des bandits qui ont brisé les fenêtres à coups de revolver et de fusil.

Trois fois les malfaiteurs avaient tenté de cambrioler ce château, et il y a quelques jours ils avaient été reçus à coups de feu par les propriétaires, alors qu'ils allaient enlever une automobile.

INFORMATIONS DIVERSES

Le cinquantenaire du percement du mont Cenis

M. André Paisant, sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce, accompagné de M. Robert Falco, chef adjoint de son cabinet, et de M. Frère, conseiller technique, a quitté Paris hier matin.

Après avoir été rendre les derniers devoirs à M. Charbonnier, directeur de son cabinet, qui a été tué dans un accident d'automobile et dont les obsèques ont lieu à Grenoble mercredi matin, le ministre doit représenter le gouvernement français aux cérémonies franco-italiennes de la célébration du cinquantenaire du percement du mont Cenis, qui se dérouleront du 15 au 21 septembre à Turin, Bardonnèche, Annecy et Aix-les-Bains.

Toutes les personnalités administratives et politiques de la région, ainsi que des représentants du gouvernement italien, assisteront à ces fêtes, qui revêtiront un grand éclat et auront le caractère d'une imposante manifestation d'amitié franco-italienne.

La réduction du nombre des fonctionnaires dans les services de la justice

Les journaux ont publié récemment une statistique qui fait ressortir qu'après les réductions proposées par le gouvernement, le nombre des employés de l'Etat serait encore, en 1922, supérieur de 147,667 au nombre de ces employés au 1er juillet 1914.

Le ministère de la justice fait connaître que loin de participer à cette augmentation, le personnel judiciaire accuse une diminution des effectifs.

Le personnel permanent et temporaire de tous les services judiciaires de France (Conseil d'Etat, magistrats, greffiers, commis greffiers, etc.) était au 1er janvier 1914 de 10,660, au 1er juillet 1921 il a été réduit à 9,998. Au 1er janvier 1922, il n'atteindra plus que 9,874. La réduction est de 7,37 0/0 du personnel d'avant-guerre.

Dans les services pénitentiaires l'effectif n'a pas varié : 4,043 au 1er juillet 1914 et 4,037 en 1921.

Un projet de réforme judiciaire qui sera déposé à la rentrée des Chambres envisagera de nouvelles et importantes réductions d'effectifs.

La carte d'identité

La préfecture de police fait connaître quelles seront les pièces nécessaires pour obtenir la carte d'identité.

1° — *Vérifications d'état civil* (livret de famille, livret militaire, carte d'électeur, etc.). Les femmes mariées devront joindre une autorisation écrite de leur mari. Les mineurs de 21 ans, l'autorisation des parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

2° — *Constatation de l'identité du demandeur :*

2 photos de 4 cent. sur 4, faites de face, sans chapeau, la tête ayant autant que possible 2 centimètres de hauteur. Apposition de l'extrémité de l'index gauche, phalange entière à plat sur le bulletin d'obtention de la carte et sur la carte elle-même. Les éléments du signalement portés sur le bulletin et la carte seront relevés dans le commissariat et la signature du demandeur apposée sur ces deux pièces. Le demandeur devra être accompagné de deux témoins patentés ou non, qui devront eux-mêmes justifier de leur identité et certifier, sous leur responsabilité, qu'ils connaissent personnellement le demandeur; ils signeront le bulletin d'obtention de la carte, mais non la carte. Si le demandeur est connu personnellement du commissaire, ou si sa signature a été préalablement déposée au commissariat, la production des témoins pourra être supprimée, mais cette dispense sera constatée par une mention spéciale sur le bulletin d'obtention.

Le commissaire sera juge si les déclarations et pièces fournies sont suffisantes ou s'il faut une enquête.

3°. — *Constatation du domicile.* — La carte indiquera le domicile au moment de la déclaration qui sera vérifié comme auparavant (dernière quittance de loyer, certificat du concierge ou du logeur).

Le titulaire pourra faire inscrire, au verso de la carte sur un des côtés qui forment la couverture à plier en deux, les changements de domicile, qui seront notifiés à la préfecture par le commissaire.

Rien n'est modifié dans la réglementation ayant trait aux cartes d'étrangers.

A dater du 15 octobre prochain, les anciennes cartes d'identité ne seront plus visées.

La carte d'identité n'aura de valeur légale que devant les services de la préfecture de police.

Les compteurs des autos-taxis

Par application d'une délibération du Conseil municipal, prise en conformité d'une pétition de la chambre syndicale des loueurs de voitures automobiles, un arrêté du préfet de la Seine autorise la suppression définitive du cran kilométrique dans les compteurs des voitures automobiles de 2e classe. Les appareils de ces voitures pourront donc ne plus comporter désormais, comme ceux des voitures hippomobiles, que le seul cran horo-kilométrique. C'est, d'ailleurs, la ratification d'un état de fait qui existait depuis quelque temps déjà.

PETITES NOUVELLES

— On annonce le prochain mariage de Mlle Sylvia de Azevedo, fille de M. Cyro de Azevedo, ministre plénipotentiaire du Brésil, et de Mme, née Braga, avec M. André Touzet, gouverneur des colonies, chef du cabinet du ministre des colonies, fils de M. Touzet et de Mme, née Chavanell, décédés.

— M. et Mme Pierre Lang, de Rouen, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Josette, avenue Niel, 38.

NÉCROLOGIE

M. Alfred Grandidier

Le monde des sciences apprendra avec le plus vif regret la mort de M. Alfred Grandidier, vice-doyen d'élection de l'Académie des sciences et commandeur de la Légion d'honneur. Il a succombé, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile de l'avenue Marceau, 25.

Né à Paris le 20 décembre 1836, il était docteur ès sciences *honoris causa* de l'université anglaise de Leeds. Son activité scientifique s'était surtout exercée dans le domaine de la géographie, de la géologie et des sciences naturelles. Il avait fait partie du comité des travaux historiques en 1875, du comité des missions en 1880. Il fut rapporteur du jury de la classe XVI à l'Exposition universelle de 1878, correspondant du Muséum, et il présida le comité de Madagascar en 1895, la Société de géographie de Paris de 1900 à 1905, et la Réunion des voyageurs français en 1900.

Parmi les œuvres qu'il écrivit et qui le classent au nombre des plus célèbres vulgarisateurs de la science française, il convient de citer le récit de ses voyages dans les deux Amériques, dans les provinces méridionales de l'Inde, ses notices sur l'île de Ceylan, sur l'île de Zanzibar, ses mémoires et ses notes sur Madagascar, ses divers rapports sur les progrès de la géographie, de la géologie, de la météorologie, de la statistique, etc. Citons encore le discours qu'il prononça en 1886 devant les cinq Académies.

Selon sa volonté expresse, aucun service funèbre ne sera célébré à Paris. Sa dépouille mortelle recevra une sépulture discrète dans un caveau de famille, en province.

— Les familles Schneider et Silz ont la douleur de faire part du décès de M. Frédéric Schneider, chevalier de la Légion d'honneur, rue Anatole-de-la-Forge, 3, survenu à Lucerne, le 11 septembre.

La date et l'heure des obsèques seront fixées ultérieurement.

— M. et Mme Oungre, M. et Mme Louis Oungre et leur famille prient toutes les personnes qui leur ont adressé des témoignages de sympathie à l'occasion de leur deuil, d'accepter leurs remerciements émus.

— M. Albert Schwartz, administrateur délégué des ateliers Schwartz-Hautmont, et Mme, M. et Mme Etienne Jardel et leur fils, MM. Jean, Pierre et Jacques Schwartz, les familles Lévy et Franck ont la douleur de faire part du décès de Mme veuve Schwartz, leur mère, grand-mère et parente. Les obsèques auront lieu le 14 septembre, à trois heures. Réunion avenue de Suffren, 143. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

TRIBUNAUX

Les suites d'un jugement en conseil de guerre. — On nous écrit de Strasbourg :

Le conseil de guerre de Lyon a récemment condamné trois soldats alsaciens, l'un à cinq ans de travaux publics, les deux autres à la prison, avec sursis, pour avoir frappé un supérieur, un caporal, coupable, selon eux, d'avoir traité le premier de « Boche ». Tous trois ont interjeté appel, mais le conseil de revision a confirmé la première sentence. Les trois condamnés ont écrit à leurs parents, affirmant que le caporal avait bien tenu le propos incriminé, et ceux-ci ont communiqué ces lettres à des journaux de langue allemande trop heureux de critiquer tout ce qui est français. Les députés et sénateurs des deux départements alsaciens se sont renseignés sur cet incident auprès du ministre de la guerre. M. Herriot est intervenu à son tour auprès du général commandant le 14e corps et gouverneur de Lyon. Ce dernier lui a répondu par écrit, disant que le caporal n'a jamais tenu le propos qu'on lui prête, et certains journaux d'ici ont reproduit cette lettre.

Aujourd'hui, le *Republikaner*, de Mulhouse, publie une lettre signée de quatre autres soldats alsaciens, du même régiment que les condamnés, et affirmant que le caporal a tenu le propos « en leur présence ». Or, au cours des explications qu'ils donnent, ils avouent n'avoir pas été dans la chambrée, dès le début de l'affaire. La presse de langue allemande n'en reproduit pas moins ces explications avec des commentaires fort désobligeants.

AUTOMOBILISME

Sur le circuit du Mans

C'est samedi prochain que se disputera, sur le circuit du Mans, le Grand-Prix des cycles-cars, organisé par l'Union motocycliste de France, laquelle épreuve a réuni 22 engagés.

Les formalités de vérification et de poinçonnage auront lieu la veille.

Le lendemain, dimanche, l'Automobile-Club de l'ouest de la France organise sur le même circuit, devenu classique maintenant, la Coupe internationale des voiturettes, pour laquelle 26 concurrents sont inscrits.

Parmi les voitures engagées figurent notamment trois voiturettes Darracq qui n'avaient pu être prêtes pour le Grand-Prix de Brescia mais qui participeront à l'épreuve du Mans. Ces voiturettes Darracq porteront les numéros 6, 17 et 22; elles auront respectivement pour conducteurs : Seegraves, Lee Guiness et Thomas.

Le ministre de la guerre sera représenté à cette manifestation par le chef d'escadron Durand, directeur des études du centre d'instruction d'automobile de Fontainebleau.

Après les dunes... les escaliers

Nous recevons la lettre suivante du Grand-Hôtel Regina, à Arcachon :

Arcachon, 11 septembre.

Monsieur,

Vu le cas extraordinaire, je crois devoir vous en informer.

Samedi, 10 du courant, une voiture automobile munie du dispositif dont le ministre fait faire les essais dans les dunes de sable, a monté le perron de l'hôtel avec six personnes et est allée les déposer dans le grand hall à l'intérieur de l'hôtel.

Cette voiture est descendue ensuite avec des voyageurs.

La chose a été cinématographiée.

Recevez, etc.

A. FALGUIER.

Cet exploit, peu banal, on en conviendra, a été accompli par une des voitures Citroën 10-chevaux, munies de chenilles Kégresse-Hinstin, qui la veille avait réussi à franchir la grande dune de sable du Mouleau, près d'Arcachon.

Le Salon de l'automobile

Les travaux d'installation du prochain Salon, qui se tiendra du 5 au 16 octobre prochain au Grand-Palais, ont commencé ces jours derniers.

La décoration de la prochaine exposition aura comme tonalité le blanc ivoire, relevé d'une décoration noir et or.

On sait, d'autre part, le Grand-Palais étant réservé aux voitures de tourisme, que les véhicules industriels seront exposés à l'esplanade des Invalides.

Le nombre des inscriptions a été, en effet, considérable et dépasse cinq cents participants.

L'inauguration officielle de l'exposition sera faite par le ministre du commerce.

Déjà, dans l'immense hall, les maçons, les peintres et les serruriers sont à l'ouvrage. Certains exposants sont venus étudier l'emplacement de leur stand.

Aux exposants du Salon

Pour indiquer leurs prix ou les modèles exposés, les participants au Salon de l'automobile désireux d'éviter l'ennui des pancartes mal peintes et des cartons maculés emploieront utilement les tableaux « Unit », à lettres mobiles, vendus par M. F. Charron, 34, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

Ces tableaux ne sont pas d'usage éphémère, et peuvent être utilisés par la suite, gardant toute leur valeur.

AVIS DIVERS

ST-GERMAIN-EN-LAYE

Collège universitaire de garçons. Enseignement secondaire complet. Installation moderne près de la forêt. Hygiène. Sports. Vie au grand air.

SPORTS

BOXE

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE POIDS MOUCHE

Ce soir, au Cirque de Paris, le Boxing-Club de France fera disputer, en 20 reprises, le Championnat de France poids mouche, qui opposera Bouzonnie, tenant du titre, à Juliard, qui l'a défié.

BECKETT RESTE CHAMPION D'ANGLETERRE

Hier soir, à l'Opéra de Covent-Garden, à Londres, s'est disputé un match pour le titre de champion d'Angleterre toutes catégories.

Joë Beckett, qui avait été défié par Mac Cormick, a battu celui-ci, qui a abandonné à la 12e reprise.

LIBRAIRIE

REVUE DES DEUX MONDES

15, rue de l'Université, Paris

Sommaire du numéro du 15 Septembre 1921

Edouard Estaunié..	L'Appel de la route (*1re partie*).
Maréchal Fayolle...	*Journal de la mission française au Canada.*
Charles Nordmann.	L'Espace et le temps selon Einstein
Paul Hazard.....	Les Plagiats de Stendhal.
L. Paul-Dubois.....	Le Drame irlandais.— I. *1914-1918.*
Andre Hallays.....	Jean de La Fontaine (IV).
Norbert Sevestre...	*La Honte noire.*
Paul Descombes....	Un Méfait du déboisement.
Louis Gillet.....	Dante à Ravenne.
Camille Bellaigue..	Revue musicale.
Raymond Poincaré.	Chronique politique.

de l'Académie française.

La Revue de Paris

LA REVUE DE PARIS vient de prendre une initiative qui sera fort appréciée du public. Elle a ramené le prix de son abonnement de 80 fr. à 60 fr., et celui du numéro de 4 fr. 50 à 3 fr. 50. Il est malheureusement trop certain que l'élévation du prix des revues et des livres est un obstacle à leur diffusion. La pensée française a tout à gagner à voir suivre un tel exemple; il n'aura que plus de portée venant d'une revue à qui la qualité de ses collaborateurs a valu depuis longtemps une estime générale.

Sommaire du numéro du 15 septembre 1921

Anatole France	La Vie en fleur (III).....Page 225
Général Messimy.....	Comment j'ai nommé Galliéni 217
Rabindranath Tagore	Poèmes 262
Capitaine Kœltz.....	Au tournant de la Marne .. 270
R. de Traz.....	Henri-Frédéric Amiel..... 301
Picavet	La Légende de Turenne aux 17e et 18e siècles 322
André Beaunier.....	Suzanne et le plaisir (III) .. 347
Henri d'Almeras	Dante, étudiant à Paris.... 398
J. Dagnaux	Dans le ciel du Sahara..... 410
X. X. X.....	La Crise politique de l'Allemagne..... 440

Administration : 3, rue Auber, PARIS

NOUVEAUX PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Un an	6 mois	3 mois
Paris, Seine et Seine-et-Oise	60	31	16 50
Départements et Colonies françaises	66	34	18 »»
Etranger.....	72	37	19 50

Prix de la livraison : 3 fr. 50

3 frs 50 Chaque Volume. Mêmes Auteurs. Même Texte. Même format. Même Prix qu'avant guerre. 3 frs 50 Chaque Volume

LUCIE DELARUE-MARDRUS — L'APPARITION — ROMAN — 6e mille

MAURICE AEKOBRA — PRINCE OU PITRE — ROMAN — 14e mille

ANDRÉ LICHTENBERGER — LES CENTAURES — ROMAN FANTASTIQUE — 5e mille

MAURICE LEVEL — LES MORTS ÉTRANGES — 5e mille

JEHAN D'IVRAY — LA ROSE DU FAYOUM — ROMAN — 5e mille

JEANNE LANDRE — LE DÉBARDEUR LETTRÉ — ROMAN — 5e mille

Envoi franco chaque volume contre mandat de 3 fr 50

VIENT DE PARAITRE — PAUL BRULAT — LES DESTINÉES

En vente dans toutes les librairies et bibliothèques des gares

J. FERENCZI, Editeur, 9 Rue Antoine-Chantin, Paris 14e

FEUILLETON DU Temps

DU 14 SEPTEMBRE 1921 (7)

Justin Castagnol

VIII

COMMENT ON PEUT, A PROPOS DE MARIAGE, S'ÉLEVER AUX PLUS HAUTES CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES

— Monsieur Castagnol, c'est une infamie!

— Je vous entends.

— Un abus de confiance.

— Sans aucun doute.

— Au fait, disons le mot : un vol!

— Il n'en est pas de plus grand.

— Et je ne sais si je dois vous adresser encore la parole.

— Si, monsieur, du moins pour me présenter vos excuses.

La face de M. Verlinières blêmit de stupéfaction.

— Moi, des excuses? Vous subornez mon fils!

— Vous m'enlevez ma fille.

— Vous dites, monsieur Castagnol?

— Je dis, criait le maître-rôtisseur, que vos prétentions dépassent la mesure, que votre aristocratie désuète ne vous permet plus de nous tenir la dragée haute, et que c'est grande pitié, de votre part et à votre âge, de me souffler Huguette. Et pour qui, s'il vous plaît? Pour monsieur votre fils, qui fait la belle jambe dans les salles de rédaction, trousse des articles qui ne lui rapportent rien, et, en moins de six mois, mangerait mon fonds et me mettrait sur la paille. Infamie, abus de confiance, vous l'avez dit, monsieur, et vous avez défini cette action — la vôtre — que je n'osais qualifier... Ah! j'étouffe, le sang de ma race crie justice, et si je ne vous avais pas connu sur les bancs du lycée...

Il marchait de long en large, soufflant, suant, le visage cramoisi. Ses yeux se chargeaient d'éclairs.

— Il faudra donc que je rompe tout à fait avec vous, dit M. Verlinières. Je pars.

Castagnol l'arrêta d'un geste :

— Non. Cela serait trop facile. Ce sont des explications qu'il me faut. Je veux savoir, comprendre, et vous convaincre.

Les mains aux poches, l'honorable académicien, contenant le tremblement intérieur qui l'agitait, toisa de hautaine façon le maître-rôtisseur.

— ... De quoi, s'il vous plaît?

— Que votre fils...

— Brisons là, monsieur, et ne parlons plus de mon fils. Il faut vraiment que les succès d'argent vous tournent la tête pour croire une seule minute qu'une alliance quelconque pourrait se nouer entre nos deux enfants. Je me flatte d'être simple et populaire, mais je garde toujours les distances de ma dignité.

A ces mots, Castagnol bomba le torse avec affectation et mit le nez en flamberge :

— Votre dignité? Oubliez-vous la mienne?

— Nullement, mais je l'estime pour ce qu'elle vaut.

— A quel prix?

— Le prix! Je vous reconnais bien là. Vous mêlez dans toutes vos considérations des soucis de marchand.

Castagnol, afin de donner plus de poids à ses répliques, frappa sur la table :

— Non, pas de marchand, mais d'homme réaliste, qui est de son siècle, voit clair et sait que toute puissance qui n'a plus l'argent pour base est trompeuse autant que rapide. J'ai cette base, moi, comme marchepied ou tremplin. Chaque jour je la consolide. Mon prestige s'agrandit d'autant. On accourt chez moi. Je nourris; je fais rire; je m'amuse à jouer le rôle de bouffon de la démocratie; mais, quand il me plaît, sur un signe, des conseillers municipaux, des sénateurs et même des ministres m'honorent et viennent manger à ma table. Ils la savent rehaussée d'épices choisies, truffée à point et riche de vins vieux. Si l'on veut de la finance pour quelque œuvre patriotique, sociale ou religieuse, quelles portes heurte-t-on? La vôtre et la mienne. Mais, de nous deux, qui est le vrai, l'unique donateur? Castagnol, Justin Castagnol! Je suis inscrit parmi les membres bienfaiteurs de vingt sociétés, et de plus grands que moi, en apparence, m'expriment journellement leur gratitude... Voilà pour le moral. Quant au physique...

M. Verlinières reprit sa canne et son chapeau qu'il avait posés sur la table et se couvrit.

— Restez encore un instant, dit Castagnol. Asseyez-vous. En partant tout de suite, vous me laisseriez trop facilement croire que j'ai raison.

Le vénérable académicien des sciences morales et politiques se souvint, sans doute, des belles paroles qu'il avait prononcées sur la patience, qui est la qualité première des sages. Dans sa conscience disciplinée, il comprit qu'une vertu qu'on ne pratique point ne mérite guère d'estime. Aussi, prenant son hautain monocle, s'assit-il, de biais, résolu à vaincre ses justes ressentiments et à acquérir l'une des vertus qu'il prêchait volontiers aux autres. Mais une telle lutte intime échappait au maître-rôtisseur, qui continuait ses explications :

— ... Quant au physique, le travail manuel m'a conservé une exceptionnelle verdeur. J'aurai grand âge que je ne deviendrai ni blet, ni mûr, et les femmes auront, à toute époque, à se méfier de moi. Ensuite, veuillez me considérer en mes heures carillonnées. Que sont mes habits? Neufs, en drap fin et de coupe impeccable. Je porte souliers vernis et chaussettes de soie, car, autant que quiconque, j'ai le souci de mon élégance, et, plus que beaucoup, les moyens de la satisfaire. Pour vous...

M. Verlinières le coupa net, d'un mot :

— Une bonne renommée passe avant tout le reste.

— Sans doute, mais vous avez la sujétion d'économiser sur votre nourriture, de boire des vins de troisième qualité, et — le dirai-je entre nous et à voix basse? — de faire retaper vos chaussures et retourner votre pardessus.

— Monsieur Castagnol, une belle autorité sur les âmes suffit à ma gloire.

Alors le maître-rôtisseur, s'asseyant auprès de l'académicien, qui lissait, en gestes lents, sa barbe :

— Comme je vous approuve! Et si j'aime l'argent, c'est uniquement à cause de l'autorité qu'il confère. Aussi voyez de quelle façon, chez moi et autour de moi, l'on m'obéit. Je me comparerais volontiers au fameux centurion dont parlent les livres saints. Je dis « Allez », et l'on va, « Venez », et l'on vient. Pourriez-vous affirmer que vous avez un tel pouvoir? Et si vous me dites, en revanche, comme tout à l'heure, que vos livres, votre Académie et tout le reste vous ont créé une certaine renommée, je répondrai que celle-ci n'a ni l'universalité ni l'éclat de la mienne. Dans Paris, moi, j'ai un nom, un nom connu, un nom qu'on répète, un nom...

M. Verlinières, agacé par une telle jactance, en perdit ses vertueuses résolutions. Il dressa son monocle et devint héroïque :

— Un nom? Je le connais. On le dit même synonyme...

Puis il s'arrêta, brusquement effrayé.

— Synonyme? demanda Castagnol. Que me chantez-vous là? Synonyme, moi, Castagnol? Ecoutez : Justin Castagnol. Ça sonne haut et clair; c'est plein d'entrain et de faconde. Essayez de le dire avec l'accent de chez nous! Ça roule alors avec un air de ne plus vouloir s'arrêter : Justin Castagnol? Oh! cher monsieur, cher ami, de quoi mon nom serait-il synonyme ?

— Il ne l'est point, reprit M. Verlinières, mais la malignité publique voit des choses extraordinaires en tout. Je m'en voudrais de partager son opinion; et je lui laisse entièrement la responsabilité de faire de votre nom le synonyme...

— Mais de quoi donc, je vous prie?

— De... mercanti.

A ce mot, Castagnol se leva et la pâtisserie